

Rapport d'activité de l'APEAM

Année scolaire 2012-2013

Pendant l'année scolaire 2012-2013, le comité de l'APEAM a orienté l'essentiel de son action vers quatre principaux axes:

Le développement par l'établissement de projets pédagogiques et éducatifs :

Cet axe est entrepris dans le cadre d'une interaction positive et constructive avec l'équipe pédagogique de l'établissement et tend à appuyer les efforts continus de cette équipe dans le renforcement du rôle éducatif de l'école et son ouverture sur son environnement.

Dans ce cadre, l'établissement a décidé la mise en place, dès le premier trimestre de l'année 2013-2014, du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, représentatif de toute la communauté scolaire, qui aura pour charge la mise en place et le suivi de mise en œuvre des projets éducatifs, entre autres ceux proposés par le comité tendant à l'organisation d'activités culturelles autour de la bibliothèque et l'ouverture de l'établissement sur l'environnement institutionnel et associatif marocain (pour plus de détail cf. <http://eduscol.education.fr/cid46871/comite-education-sante-citoyennete.html>).

Également, l'équipe pédagogique de l'enseignement primaire a lancé le projet d'élaboration d'une charte (éducative) de l'utilisation des nouveaux media, en impliquant directement les élèves dans ce projet, via les délégués de classes.

Par ailleurs, l'APEAM a apporté son appui financier à des projets éducatifs menés par l'équipe pédagogique

L'amélioration des conditions de scolarité :

A cette fin, le comité assure une veille sur lesdites conditions et le relais avec l'administration et l'équipe pédagogique sur toutes les questions relevant de la vie scolaire, dans le respect des attributions des différents intervenants.

Dans ce cadre, des efforts louables sont constamment déployés par l'établissement, en général, et l'équipe pédagogique, en particulier, pour une meilleure maîtrise, voire amélioration, du niveau des effectifs par classe et pour régler les différentes questions problématiques, d'ordre ponctuel, qui surgissent courant l'année.

Le renforcement de l'ouverture de l'APEAM sur les expériences des autres APE :

Le comité pousse vers un rapprochement structurel et organisé entre les APE relevant des établissements OSUI au Maroc. Sur ce registre, en concertation entre lesdites APE, il a été décidé la mise en place d'une fédération permettant un échange fructueux des expériences et un débat serein et constructif avec l'OSUI sur les questions financières et pédagogiques à caractère horizontal. D'ailleurs, une 3e réunion entre les APE et la Direction Générale de l'OSUI est prévue courant le 1er trimestre de l'année 2013-2014.

Les trois axes précités ont été appuyés par une mise à niveau des leviers de communication du comité avec les parents :

Dans ce cadre, le comité a entrepris les actions suivantes:

- L'organisation du "café de bienvenue" en l'honneur des nouveaux parents ;
- La mise à niveau du site Internet de l'association (www.apeam.ma) et sa mise à jour régulière par une information utile et pratique, ainsi que par la documentation officielle ;
- La mise en place, sur le site Internet, d'un formulaire de présentation des doléances par les parents ;
- La mise en place, sur le site Internet, de la possibilité pour les parents de s'abonner (gratuitement) aux lettres d'information de l'APEAM ;
- La publication sur le site et la communication directe aux parents abonnés d'un bulletin trimestriel d'information détaillée sur les activités de l'association.

Parallèlement à l'ensemble de ces activités qui relèvent du cœur de sa mission, l'APEAM a assuré au profit des élèves, durant toute l'année, des ateliers artistiques et ludiques (guitare, piano, calligraphie et Échecs). Comme elle a augmenté le nombre des casiers scolaires qu'elle met à la disposition des élèves du collège et du lycée et leur permettant d'alléger le poids quotidien de leurs cartables. En matière de restauration, l'APEAM a veillé, autant que faire se peut, sur la qualité de la prestation qui reste, malgré tout, irrégulière. Il n'en reste pas moins que, de concertation avec l'établissement et le prestataire, une inscription à temps partiel à la cantine a été mise en place depuis le début du 3^{ème} trimestre de l'année. A partir de la rentrée 2013, les nouveaux locaux abritant l'école primaire seront équipés d'une cuisine, permettant d'améliorer la qualité et les conditions d'hygiène de la restauration

Par ailleurs, animé par un souci permanent d'offrir, aussi bien aux parents qu'aux élèves, des services qui participent à l'allègement des contraintes quotidiennes de gestion de la scolarité et à l'épanouissement des enfants, le comité de l'APEAM, en partenariat avec des professionnels, a mis en place, au profit des parents, deux projets :

- Le 1^{er} offre aux parents la possibilité d'acheter directement, par voie électronique, les manuels et les fournitures scolaires de leurs enfants, à des conditions financières intéressantes, avec possibilité de livraison gratuite à domicile ;
 - Le second, offre aux parents la possibilité de faire assurer le transport de leurs enfants par un professionnel du transport scolaire, dans des conditions de confort et de sécurité raisonnables.
- L'appui de l'établissement et de l'équipe pédagogique était important pour la réalisation de ces deux projets.

L'année scolaire a été clôturée par deux grands événements co-organisés par le comité de l'APEAM, à savoir la fête de l'école et celle des bacheliers. A l'occasion de cette dernière, un livre souvenir de la promotion ("Year Book") a été offert par l'APEAM à tous les bacheliers.

Plan d'actions de l'APEAM - Année scolaire 2013-2014

Courant l'année scolaire 2013-2014, le comité de l'APEAM envisage de concentrer ses efforts sur les objectifs suivants :

- Mise en place et participation active et sereine aux travaux du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- Amélioration des conditions financières applicables à la scolarité, dans le cadre de la concertation avec les autres APE et l'OSUI ;
- Amélioration des conditions de scolarité (effectifs, remplacement des absences d'enseignants de longues durées...) ;
- Appui aux projets éducatifs entrepris par l'établissement et l'équipe pédagogique ;
- Amélioration des conditions de représentativité des parents (vote électronique lors des élections).

Une école, comme entreprise éducative, nécessite des efforts discontinus et une veille permanente. Le résultat est d'autant plus honorable lorsque ces efforts et cette veille sont entrepris dans l'implication, la concertation, la proximité et l'appui mutuel entre toutes les composantes de la communauté éducative. En premier lieu les parents, dont l'appui moral et matériel, ainsi que l'implication effective, permanente et sereine sont seuls à même de permettre la consolidation des acquis et l'amélioration du possible. Un parcours scolaire dure, au moins, 14 ans.

Le comité compte considérablement sur votre présence à l'assemblée générale. Ce n'est pas une perte de temps.

Rabat, septembre 2013
Comité APEAM